



## A la presse

Delémont, le 1<sup>er</sup> avril 2020

### Communiqué de presse

#### **Covid-19 – Concours intergénérationnel**

Lors de sa visio-séance du 30 mars dernier, le Conseil communal a validé le règlement du concours intitulé « **Un projet intergénérationnel pour ma ville** » dans le cadre de la crise liée au Covid-19.

Ce concours vise à favoriser les échanges intergénérationnels pour concevoir un projet privilégiant les liens entre la population et dynamiser l'économie locale.

Il est financé par la Ville et est doté de prix pour un montant maximum de Fr. 50'000.-. Chaque projet présenté sera récompensé par des bons dans les différents commerces delémontains. Quant aux auteurs du meilleur projet qui aura émergé, ils se verront offrir la possibilité de le concrétiser par l'intermédiaire de la validation de l'Autorité compétente.

Le règlement lié à ce concours, ainsi que les informations concernant les candidatures figurent sur le site internet de la ville [www.delemont.ch/projetintergenerationnel](http://www.delemont.ch/projetintergenerationnel).

#### **Vous avez des idées pour favoriser le bien-être des habitants de votre Ville ?**

##### **Alors, formez un groupe intergénérationnel**

(3 générations au minimum et respect des diverses mesures liées au Covid-19)

##### **et n'hésitez pas à participer au concours !**

Le Jury se réjouit de recevoir votre dossier, l'attend avec impatience et le Conseil communal vous remercie de l'intérêt que vous portez à votre Ville.

**Délai de participation** : les dossiers de candidatures doivent être transmis avant le 31 mai 2020.

**Conditions de participation** : selon le règlement du concours.

LE CONSEIL COMMUNAL

Personne de contact :

- M. Damien Chappuis, Maire, 078 / 645 11 79

Annexe : règlement du concours

Secrétariat communal Hôtel de Ville 2800 Delémont 2 tél. 032 421 92 19 fax 032 421 91 19 [secretariat@delemont.ch](mailto:secretariat@delemont.ch)